



Solutions in language processing

Lingway reçoit le Prix 01 Informatique 2005 de la Jeune Entreprise High-Tech

Paris, le 23 septembre 2005 – LINGWAY, éditeur de logiciels de « Text Mining » basé sur les technologies sémantiques, a reçu hier soir au Palais Brongniart dans le cadre de la soirée 01 Technologia organisée par l'hebdomadaire 01 Informatique, le prix 01 Informatique 2005 de la jeune entreprise High-Tech.

Le prix, soit une campagne de publicité dans 01 Informatique d'une valeur de 33 600 euros a été remis à Bernard Normier, PDG de Lingway par François Loos, Ministre délégué à l'Industrie. Il est décerné depuis 1998 à une entreprise française de moins de 5 ans ayant développée une offre innovante dans le domaine des technologies de l'information.

« Nous sommes particulièrement heureux de ce Prix qui va nous permettre d'accélérer le développement marketing et commercial de notre produit Lingway KM », indique Bernard Normier, Président Directeur Général de LINGWAY.

« Parmi les jeunes entreprises high-tech que nous avons récompensées cette année, nous avons apprécié chez Lingway, le côté pointu de sa solution et sa capacité à gérer des environnements complexes », indique Frédéric Simottel, Rédacteur en chef de 01 Informatique.

« LINGWAY illustre parfaitement le savoir-faire français en matière de technologie linguistique et préfigure les outils de traitement de l'information de demain », indique Jean-Christophe Gougeon, en charge des Technologies Logicielles à la Direction de la Technologie d'OSEO Anvar.

A propos du Prix 01 Informatique de la jeune entreprise High-Tech :

Organisé pour la 8^{ème} fois par le Groupe Tests, éditeur de 01 Informatique, en collaboration avec OSEO ANVAR, avec le concours de Start West et de FTEI (France Technopoles Entreprises Innovation), le concours de la jeune entreprise High-Tech a pour vocation de récompenser une jeune entreprise française du monde des technologies de l'information : fabrication de matériels, édition de logiciel, création de services liés à l'utilisation des technologies de l'information, lancement de services de réseaux ou de télécommunications... Il est réservé aux entreprises de moins de 5 ans.